



**HAL**  
open science

## Cartographie de la flore exotique envahissante

Oona Le Rallic-Maho

► **To cite this version:**

Oona Le Rallic-Maho. Cartographie de la flore exotique envahissante: Parc départemental de l'Île-Saint-Denis (93). [Rapport Technique] CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, France. 2020, pp.27. hal-03061692

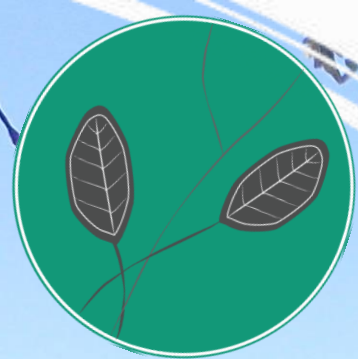
**HAL Id: hal-03061692**

**<https://hal.science/hal-03061692>**

Submitted on 14 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Cartographie de la flore exotique envahissante

Parc départemental de  
L'Île-Saint-Denis (93)

**SENSIBILISER**



**CONSERVER**



**ACCOMPAGNER**



**CONNAÎTRE**



**seine-saint-denis**  
LE DÉPARTEMENT

# Cartographie de la flore exotique envahissante

## Parc départemental de L'Île-Saint-Denis (93)

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national, du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Jeanne Vallet, Responsable de la délégation Ile-de-France  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 56 48 – Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

Inventaire de terrain, rédaction et mise en page, cartographie,  
gestion des données, analyse : Oona Le Rallic-Maho  
Relecture : Jeanne Vallet

Le partenaire de cette étude est :

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis  
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité  
Hôtel du Département  
93006 Bobigny Cedex

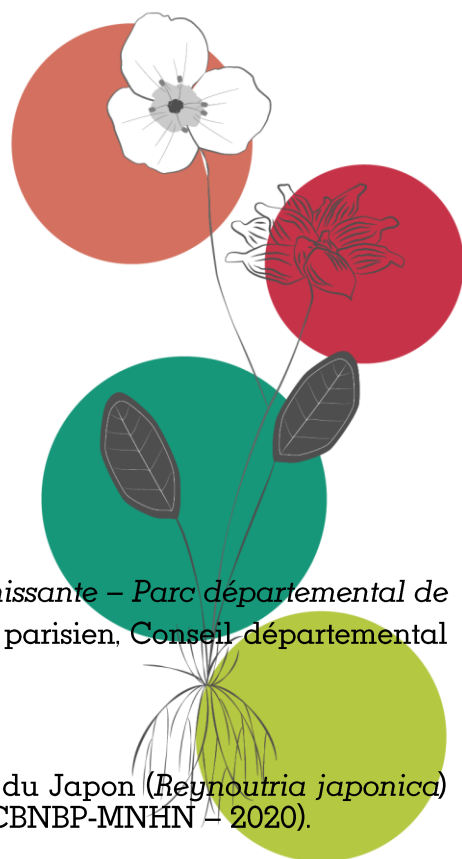


### Référence à utiliser

Le Rallic-Maho O., 2020 – *Cartographie de la flore exotique envahissante – Parc départemental de l'Île-Saint-Denis (93)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Paris. 27 p.

### Crédit photo

Photo de couverture : Vue sur la Seine et population de Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) sur les berges au parc de L'Île-Saint-Denis (©O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN – 2020).



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Méthodes</b> .....	6
<b>1.1 Données historiques</b> .....	6
<b>1.2 Collecte des données <i>in situ</i></b> .....	6
<b>1.3 Cartographie de la présence et de la densité des espèces exotiques envahissantes</b> .	7
<b>Résultats et discussion</b> .....	7
<b>2.1 Cartographie des espèces invasives dans le parc</b> .....	7
2.1.1 Liste des espèces invasives présentes .....	7
2.1.2 Cartographie des espèces invasives .....	9
<b>2.2 Préconisations de gestion</b> .....	20
<b>2.3 Discussion et comparaison avec les autres parcs départementaux</b> .....	22
<b>Conclusion</b> .....	23
<b>3.1 Résumé des préconisations</b> .....	23
<b>3.2 Préconisations générales et perspectives</b> .....	23
<b>Bibliographie</b> .....	24
<b>Annexes</b> .....	25

# Résumé

Les contextes urbains, souvent soumis à de nombreuses perturbations d'origine anthropique, sont des milieux privilégiés pour le développement des espèces exotiques envahissantes. La gestion de ces espèces est une préoccupation importante des parcs départementaux de Seine-Saint-Denis. Pour chacun d'entre eux, un état des lieux de la flore exotique envahissante a été réalisé en 2020.

Le recensement des espèces exotiques envahissantes a été réalisé à partir des données historiques de l'observatoire régional de la flore d'Île-de-France et des prospections *in situ* en 2020.

Dans le parc départemental de L'Île-Saint-Denis, 21 espèces exotiques envahissantes ont été recensées d'après les données de l'observatoire régional de la flore et une prospection *in situ*. Parmi elles, neuf sont considérées avérées implantées, et dix potentielles implantées. Deux espèces prioritaires à l'échelle régionale, inscrites sur liste d'alerte ont été détectées : l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) et le Sumac hérissé (*Rhus typhina*). Une éradication de ces espèces est envisageable et est préconisée.

Parmi les espèces avérées implantées, des interventions sur l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*), le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), la Vigne vierge (*Parthenocissus inserta*) et en particulier sur la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) sont préconisées afin de limiter leur propagation dans le parc.

Les espèces potentielles implantées doivent être surveillées afin de détecter un éventuel comportement envahissant. Le Buddleia (*Buddleja davidii*) et les Vergerettes (*Erigeron* spp) présentent néanmoins déjà un comportement envahissant par endroits pouvant justifier la mise en place de mesures de gestion.

Ce travail servira de base pour les gestionnaires afin d'établir leurs priorités de gestion en matière d'espèces exotiques envahissantes.

## Mots Clés

Espèces exotiques envahissantes, espèces invasives, parcs départementaux, parc départemental de L'Île-Saint-Denis, Seine-Saint-Denis.

# Introduction

En raison de leur contexte urbain et de milieux particulièrement artificialisés, les parcs départementaux de Seine-Saint-Denis voient se développer certaines espèces exotiques envahissantes, qui y trouvent les conditions favorables pour s'y établir.

Dans certains cas, elles peuvent se développer jusqu'à former des peuplements monospécifiques, et elles peuvent alors avoir des impacts sur d'autres espèces ou sur les milieux. De ce fait, il peut s'avérer nécessaire de surveiller et de contrôler leur dynamique. Certaines d'entre elles sont déjà connues par les techniciens des parcs pour les problèmes qu'elles occasionnent, à l'image du Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis* L.), toxique pour le bétail, qui fait déjà l'objet de suivis dans plusieurs parcs départementaux (Détrée, 2018 ; Wegnez, 2019). Cependant, la maîtrise est souvent difficile, et l'éradication des populations déjà bien implantées souvent impossible. Il s'avère donc utile d'anticiper au mieux l'apparition de populations pouvant se révéler problématiques.

Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis a ainsi missionné le CBNBP afin de réaliser un diagnostic des plantes exotiques envahissantes présentes dans les parcs départementaux. L'objectif de ce diagnostic est de dresser un état des lieux des stations d'espèces invasives dans les parcs et permettre ainsi aux gestionnaires d'avoir une vision globale de la répartition de ces espèces et leur niveau de présence. Cette étude servira de base pour réaliser un suivi de l'évolution de ces espèces et identifier les priorités d'intervention.

Selon leur invasibilité et leur répartition régionale, les espèces exotiques à caractère envahissant et ayant des impacts sur l'environnement (annexe 1) peuvent être classées en quatre catégories, qui vont correspondre à des stratégies de lutte et des priorités différentes (Wegnez, 2018).

- Les **espèces exotiques envahissantes avérées émergentes** : taxons dont l'invasion biologique est à ses débuts. L'éradication de ces espèces, encore peu répandues, doit être tentée. Ce sont les espèces sur lesquelles doivent être investi un effort de lutte important et dont la gestion est prioritaire.
- Les **espèces exotiques envahissantes avérées implantées** : taxons déjà très répandus et dont l'éradication n'est plus envisageable. Il faut chercher à « vivre avec » et mettre en place une lutte ciblée sur les espaces présentant des enjeux écologiques. L'objectif est cette fois de réguler ces espèces afin de limiter leurs impacts.
- Les **espèces exotiques envahissantes potentielles implantées** : taxons répandus sur le territoire et susceptibles de devenir problématiques à l'avenir. Ces espèces se retrouvent plutôt en milieux artificialisés mais ne sont actuellement pas problématiques en milieux plus naturels. Pour ces espèces, il s'agit d'effectuer une veille afin d'identifier dès que possible un éventuel changement de comportement.
- Les **espèces exotiques envahissantes sur liste d'alerte** : taxons ponctuels voire absents en Île-de-France mais qui sont susceptibles de se montrer fortement invasifs sur le territoire. Une

veille et une lutte préventive doivent être mises en place afin d'anticiper d'éventuels problèmes. Cette liste est particulièrement importante.

L'impact des espèces peut être approximé à la densité des populations des espèces, et va également contribuer à la priorisation des actions de lutte de façon plus locale.



Le parc départemental de L'Île-Saint-Denis, d'une superficie d'environ 30 ha, est situé sur la commune du même nom, en Seine-Saint-Denis. Actuellement, aucun suivi des espèces exotiques envahissantes n'est réalisé par le CBNBP dans ce parc.

# Méthodes

## 1.1 Données historiques

De nombreuses données sur les espèces exotiques envahissantes, synthétisées par l'observatoire de la flore sur le territoire francilien, ont servi de base à l'élaboration de ce diagnostic. Ces données historiques regroupent des informations bibliographiques et les données collectées lors d'inventaires de terrain par le CBNBP et son réseau de correspondants.

## 1.2 Collecte des données *in situ*

Une prospection a été réalisée dans le parc le 27 juillet 2020, afin de réactualiser la répartition des espèces exotiques envahissantes identifiées dans la base de données, et de détecter certaines d'entre elles encore non signalées. Leur densité a été quantifiée à cette occasion, soit en dénombrant les individus (par ordre de grandeur), soit en mesurant le recouvrement selon les coefficients d'abondance-dominance de Braun-Blanquet (annexe 2).

La partie du parc fréquentée par le public ainsi que la pointe d'Île-Saint-Denis ont été prospectés.

## 1.3 Cartographie de la présence et de la densité des espèces exotiques envahissantes

Une cartographie de la répartition dans le parc départemental a été réalisée pour chacune des espèces présentes, et met en avant les stations observées en 2020, mais aussi les stations historiques d'espèces n'ayant pas pu être actualisées en 2020 en raison d'accès à certaines zones ou de non observation de l'espèce.

Pour chaque station identifiée en 2020, la densité de l'espèce a été classée en trois catégories, adaptées de suivis de *Galega officinalis* L. réalisés dans certains parcs départementaux de Seine-Saint-Denis (Détrée, 2018 ; Wegnez, 2019) :

- **Station ponctuelle** : l'espèce est présente de façon ponctuelle et isolée sur une surface de 10 m<sup>2</sup>, ou moins, ou bien représentée par 10 individus, ou moins. Une colonisation du milieu peut s'amorcer.
- **Station étendue éparse** : l'espèce est présente sur une surface de plus de 10 m<sup>2</sup> et recouvre moins de 25% de la surface de la station. L'espèce est installée et en phase de colonisation.
- **Station étendue dense** : l'espèce est présente sur une surface de plus de 10 m<sup>2</sup> et recouvre plus de 25% de la surface de la station, ou est représentée par plus de 10 individus. L'espèce est installée et poursuit son extension.

Les données historiques ne contenant pas d'information sur la densité, elles sont cartographiées dans une quatrième catégorie à part (**observations antérieures à 2020**) et donnent uniquement une information sur la présence historique de l'espèce, qui peut être toujours d'actualité, ou bien disparue mais potentiellement favorable à l'espèce. Une surveillance de ces secteurs doit être effectuée.

# Résultats et discussion

## 2.1 Cartographie des espèces invasives dans le parc

### 2.1.1 Liste des espèces invasives présentes

Vingt-et-une espèces ont été recensées dans le parc de L'Île-Saint-Denis (Tableau 1). Leur catégorie ainsi que le nombre minimum de stations recensées ont été indiqués. Pour 13 d'entre elles, la dernière observation date de 2020.

Neuf de ces espèces sont considérées avérées implantées, et dix comme potentielles implantées. Deux espèces sur liste d'alerte ont été recensées également.

Tableau 1. Liste des espèces exotiques envahissantes présentes dans le parc départemental de L'Île-Saint-Denis

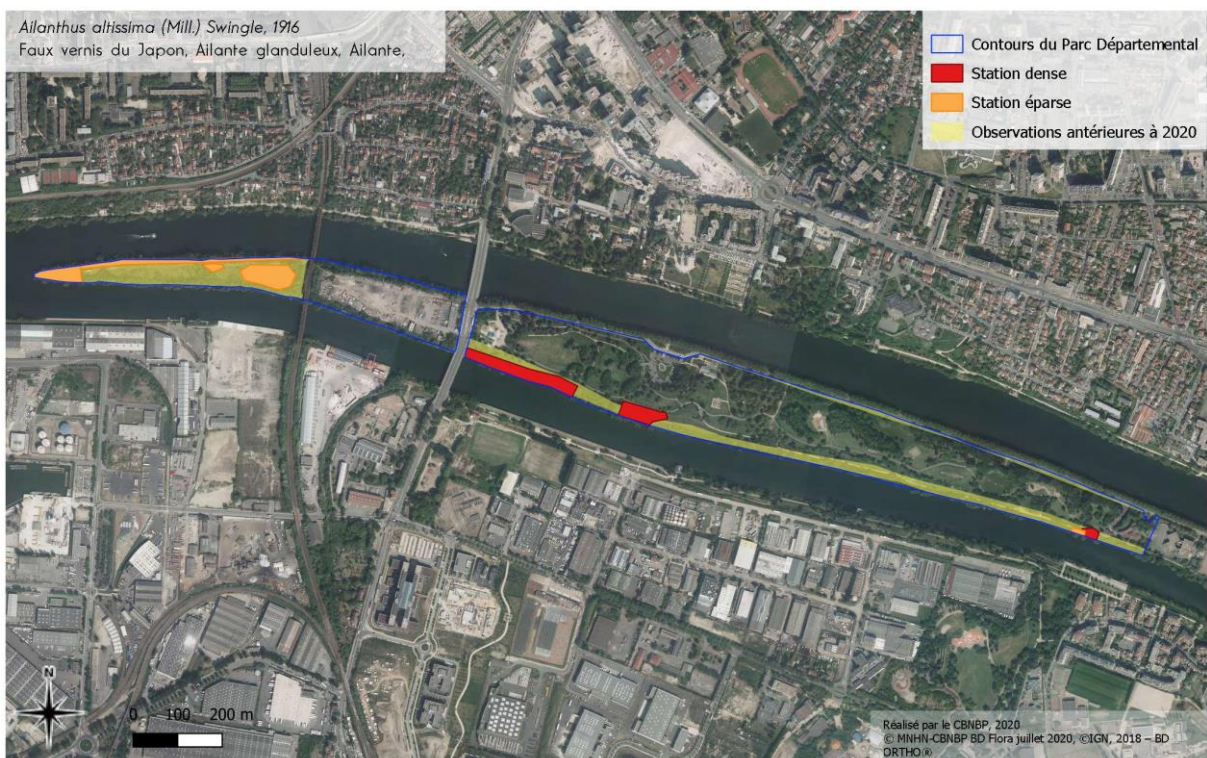
Nom scientifique	Nom commun	Cot. EEE R	Nombre de stations	Obs. 2020
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	Avérées implantées	2	



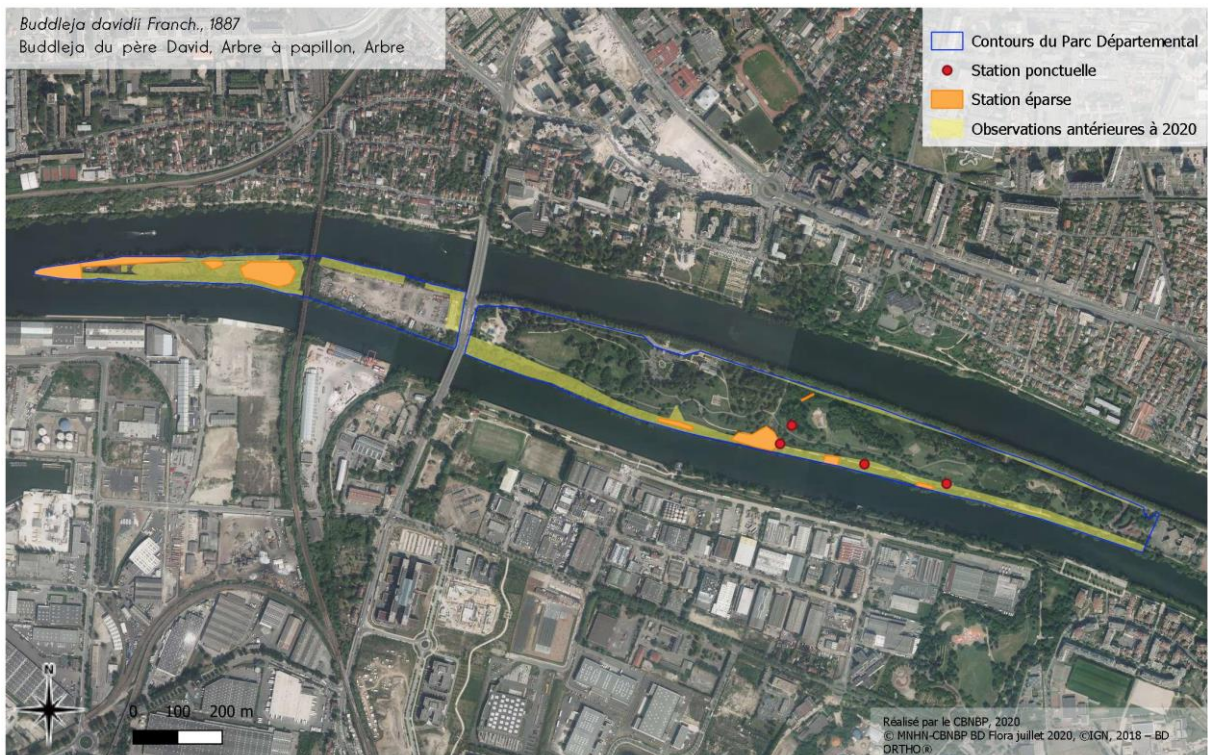
Nom scientifique	Nom commun	Cot. EEE R	Nombre de stations	Obs. 2020
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Faux vernis du Japon, Ailante glanduleux, Ailante, Ailanthe	Avérées implantées	8	X
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	Potentielles implantées	2	
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Faux Houx	Potentielles implantées	2	X
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	Potentielles implantées	2	
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	Potentielles implantées	15	X
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa	Liste d'observation	2	X
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel	Potentielles implantées	2	
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	Potentielles implantées	4	X
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Sumatra	Potentielles implantées	23	X
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Lilas d'Espagne, Sainfoin d'Espagne, Rue de chèvre	Avérées implantées	1	
<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Faux-ébénier, Cytise, Aubour	Avérées implantées	2	X
<i>Lycium barbarum</i> L., 1753	Lyciet commun	Potentielles implantées	2	
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Avérées implantées	4	X
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Potentielles implantées	1	
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	Avérées implantées	7	X
Reynoutria sp	Renouée (Groupe)	Avérées implantées	1	X
<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac hérissé, Sumac Amarante	Liste d'observation	2	X
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Avérées implantées	11	X
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon sud-africain	Potentielles implantées	6	X
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	Avérées implantées	1	
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Solidage géant, Solidage glabre, Solidage tardif, Verge d'or géante	Avérées implantées	3	

## 2.1.2 Cartographie des espèces invasives

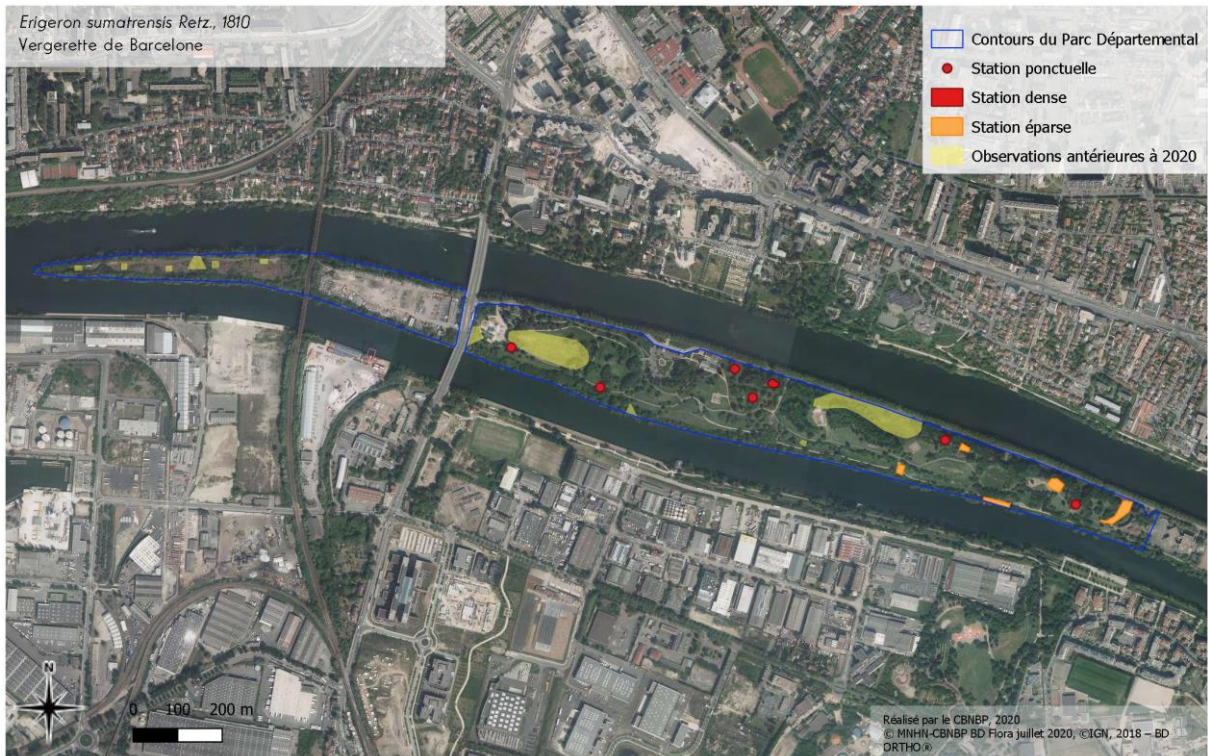
Ci-dessous sont présentées les localisations des espèces dans le parc, qui sont représentées selon leur densité. Les observations antérieures à 2020 sont colorées en jaune.



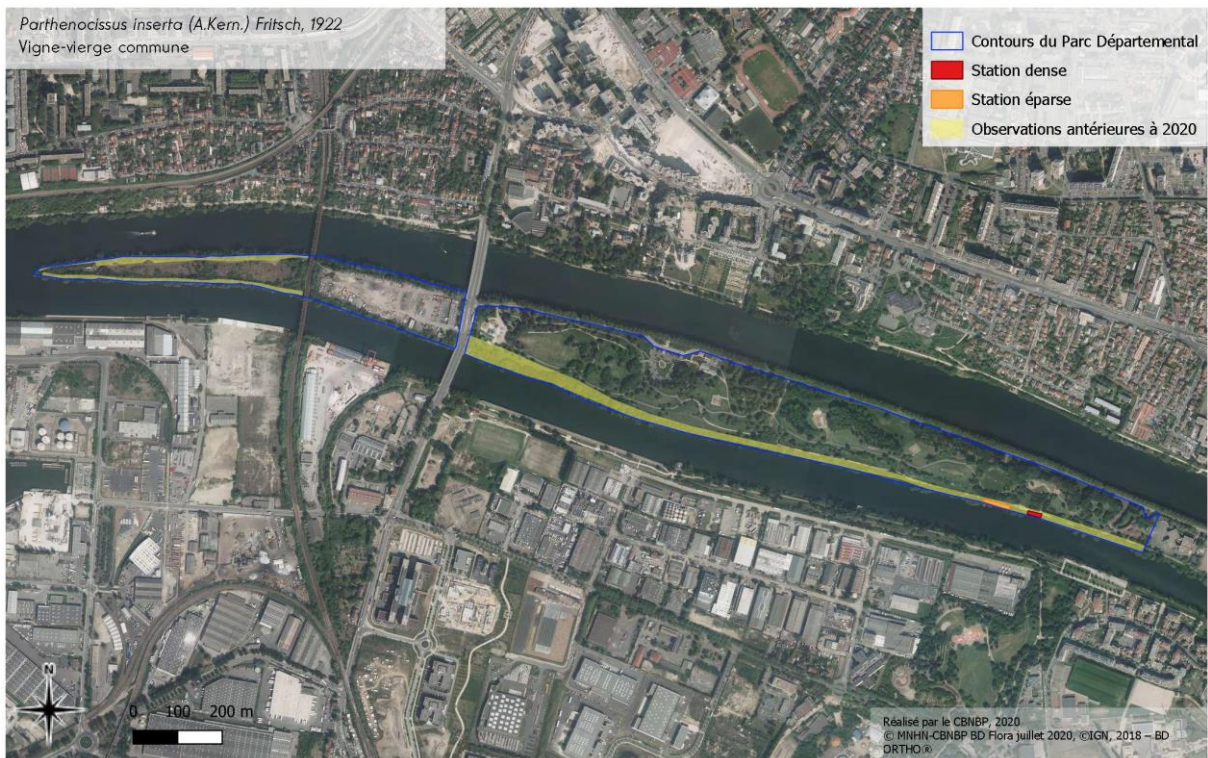


















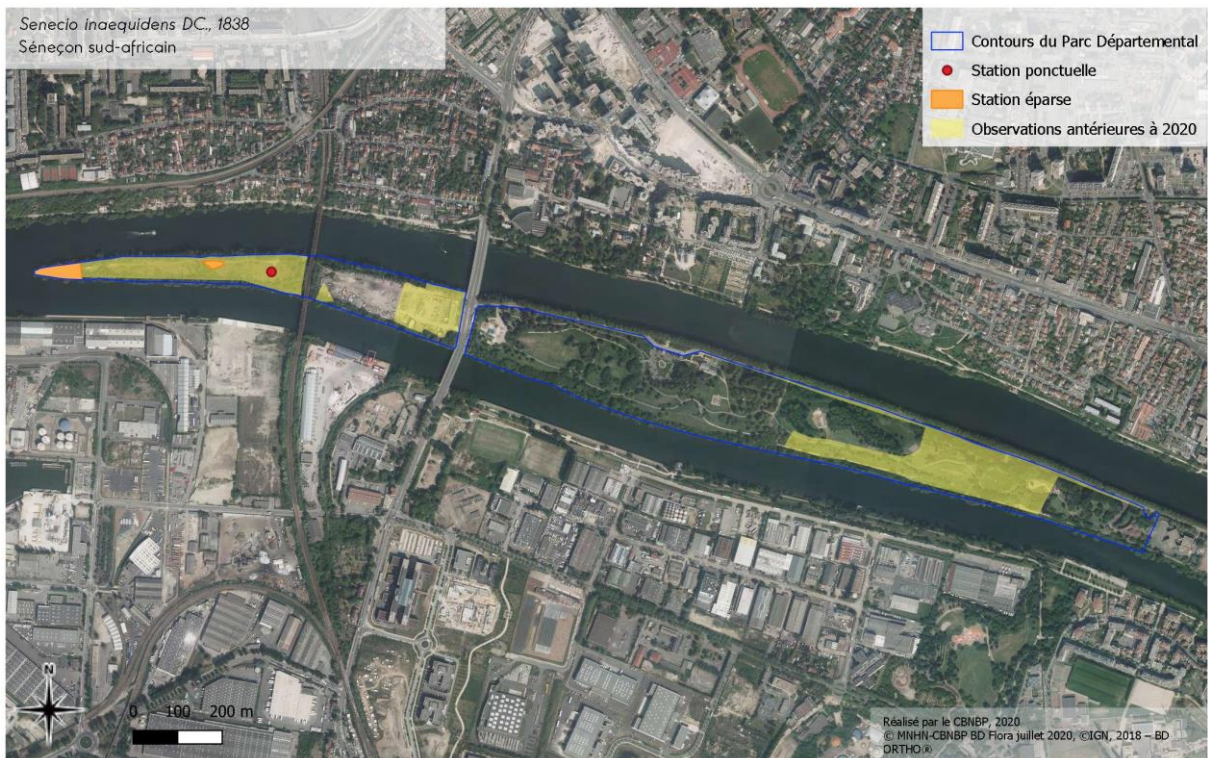
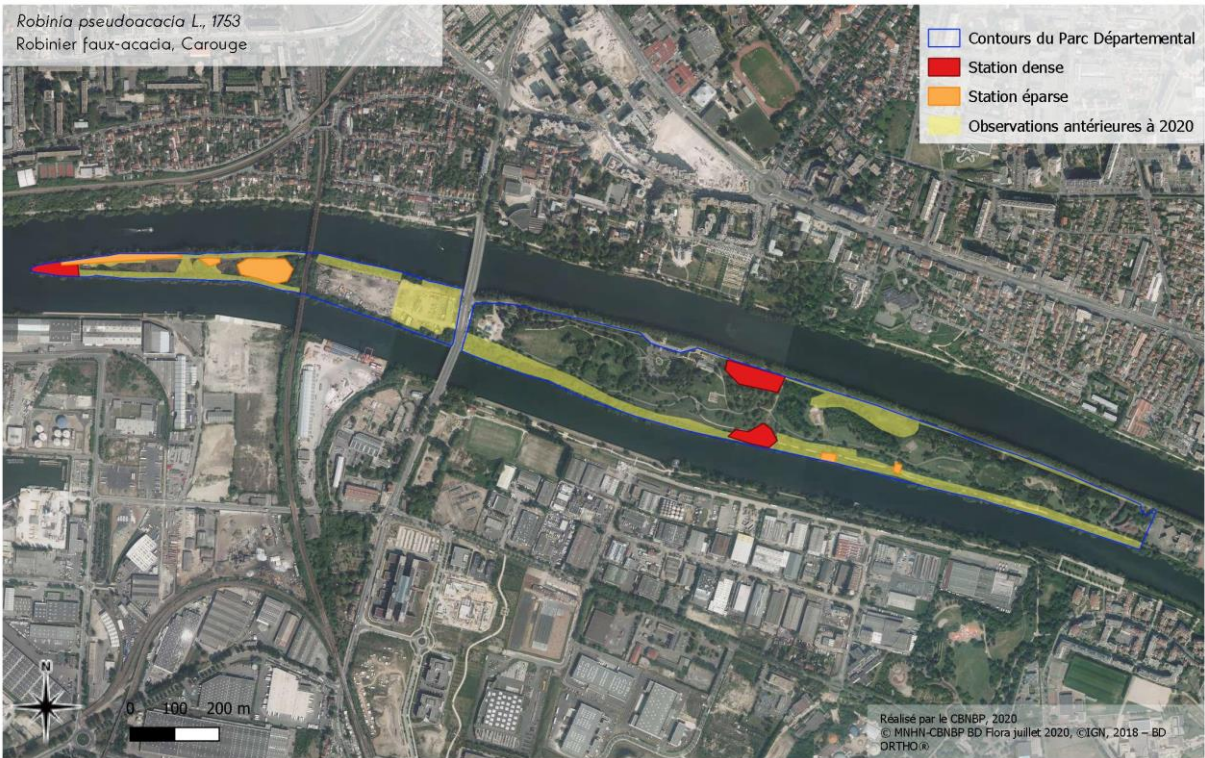




Figure 1. Cartographies des espèces exotiques envahissantes selon leur densité dans le parc départemental de la Poudrière. Le nom scientifique de l'espèce concernée est précisé en haut à gauche. Les observations antérieures correspondent aux stations ayant été historiquement localisées mais qui n'ont pas été réactualisées en 2020.

## 2.2 Préconisations de gestion

Deux espèces prioritaires, inscrites sur la liste d'alerte ont été recensées dans le parc : l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) et le Sumac hérissé (*Rhus typhina*) (Figure 2). Le Sumac a pu être implanté dans un objectif ornemental, néanmoins, des premiers signaux de propagation se manifestent. Pour ces deux espèces, il est vivement recommandé de les éradiquer, tant qu'elles sont encore très localisées.



Figure 2. Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) sur la pointe de L'Île-Saint-Denis à gauche, et Sumac hérissé (*Rhus typhina*) au parc de L'Île-Saint-Denis à droite (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN - 2020).

De manière générale, des mesures ciblées sur les secteurs à enjeux doivent être mises en place pour les espèces avérées implantées. Des préconisations générales sont détaillées ci-dessous pour ces espèces.



L'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) font partie des espèces les plus fréquentes dans le parc et forment des stations éparées à denses (Figure 1). Étant déjà bien implantées, il est conseillé de contenir leur propagation en intervenant sur les jeunes plants isolés et sur les fronts de recrutement (Figure 3).

Figure 3. Front de recrutement d'Ailante glanduleux au parc de L'Île-Saint-Denis (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN -2020).

La Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) est très dynamique localement, et se trouve fréquemment au sommet des berges (Figure 1). Les stations sont très denses et empêchent le développement de toute autre végétation (Figure 4). Il est indispensable de mener des interventions sur ces stations pour limiter leur expansion. Tout le matériel végétal doit être détruit sur place pour empêcher le démarrage de nouveaux foyers à partir de fragments végétatifs. Une vigilance accrue doit être menée pour détecter l'apparition de nouveaux foyers et mettre en place de façon précoce des interventions.

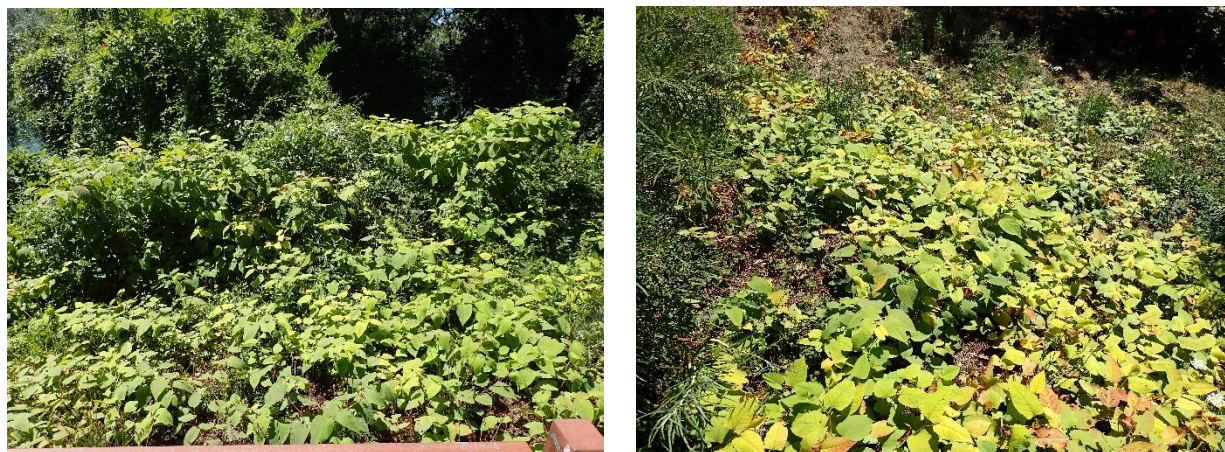


Figure 4. Stations denses de Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) au parc de L'Île-Saint-Denis (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN - 2020).

La Vigne vierge (*Parthenocissus inserta*), localisée sur la même zone que la Renouée, accentue cet impact sur la diversité floristique. N'étant pas présente dans d'autres secteurs du parc, il serait stratégique de prendre des mesures pour empêcher sa dispersion.

Des mentions historiques du Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*) invitent à être particulièrement vigilant au développement de cette espèce qui s'avère problématique dans d'autres parcs départementaux de Seine-Saint-Denis. En 2020, aucune station n'a été observée.

Les Solidages (*Solidago canadensis* et *S. gigantea*) n'ont pas été observés en 2020 non plus. Cependant, les milieux rudéraux, parfois un peu frais, peuvent être propices leur développement (Muller, 2004). Une surveillance de ces deux espèces proches morphologiquement et fréquentes dans les parcs du département est conseillée.

L'Érable négundo (*Acer negundo*) et le Cytise faux-ébénier (*Laburnum anagyroides*) sont rares et ne montrent pas de dynamique positive.

Pour les espèces potentielles implantées, une veille afin de permettre la détection d'un changement de comportement doit être effectuée. On peut d'ores et déjà noter que certaines espèces sont relativement fréquentes et bien représentées sur le parc. C'est le cas du Buddleia (*Buddleja davidii*) et des Vergerettes (*Erigeron canadensis* et *E. sumatrensis*) (Figure 5). Le Buddleia profitant des milieux perturbés, les friches, et les terrains secs, le contexte du parc est favorable à son développement. Il est conseillé d'arracher les jeunes plants et d'implanter d'autres espèces à sa place pour éviter sa réimplantation (Muller, 2004).



Figure 5. Station de *Erigeron sumatrensis* et *E. canadensis* à gauche, et massifs de *Buddleia* (*Buddleja davidii*) à droite, au parc départemental de L'Île-Saint-Denis (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN – 2020).

Les Vergerettes, bien qu'elles soient des espèces annuelles et généralement assez ponctuelles, forment par endroits des peuplements denses. Il est préconisé de surveiller l'évolution de ces peuplements et l'apparition d'autres peuplements denses.

Les autres espèces de cette catégorie doivent être surveillées également (*Senecio inaequidens*, *Lycium barbarum*, *Artemisia verlotiorum*, *Prunus laurocerasus*..).

## 2.3 Discussion et comparaison avec les autres parcs départementaux

Cet état des lieux donne une vision globale de la répartition des plantes exotiques envahissantes dans le parc. Néanmoins, il est possible que certaines stations récentes ne soient pas mentionnées dans les données historiques et aient pu ne pas être détectées lors de la prospection. Dans le cas où des actions de lutte seraient mises en place pour certaines espèces invasives, ces dernières mériteraient un suivi spécifique.

À titre comparatif, 37 espèces exotiques à caractère envahissant dont trois espèces en liste d'alerte et une seule espèce considérée comme invasive avérée émergente ont été recensées sur l'ensemble des huit parcs départementaux ayant fait l'objet d'un état de lieux cette année. En moyenne, 17 espèces exotiques envahissantes sont recensées par parc, partagées en neuf espèces avérées implantées, huit espèces potentielles implantées, une espèce en liste d'observation. Un seul parc est concerné par une espèce avérée émergente.

# Conclusion

## 3.1 Résumé des préconisations

Le parc de L'Île-Saint-Denis possède un grand nombre d'espèces exotiques envahissantes, supérieur à celui des autres parcs départementaux de Seine-Saint-Denis au regard de leur superficie. Ceci peut s'expliquer par le contexte riverain dans lequel se trouve le parc, qui est favorable à des espèces profitant de cette voie de communication pour se disperser, et à la qualité médiocre des sols, pollués et perturbés. Sans gestion appropriée, ces milieux se font largement colonisés par diverses espèces invasives, à l'image de la pointe de L'Île-Saint-Denis.

Parmi les espèces présentes dans le parc, les interventions doivent être menées en priorités sur les deux espèces prioritaires, le Sumac hérissé (*Rhus typhina*) et l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*).

Les espèces avérées implantées les plus fréquentes et les plus dynamiques doivent également faire l'objet de mesures afin de limiter leur propagation dans le parc (*Ailanthus altissima*, *Robinia pseudoacacia*, *Parthenocissus inserta*, *Reynoutria japonica*).

Enfin, les espèces potentielles implantées doivent être surveillées afin de prévenir un changement dans leur dynamique. Le Buddleia (*Buddleja davidii*) et les Vergerettes (*Erigeron* spp) sont déjà dans une phase critique. Leur contrôle et l'implantation d'autres espèces dans les espaces où elles sont susceptibles de s'implanter est sans doute nécessaire pour limiter une colonisation plus globale.

Croisé à l'identification des zones à enjeux écologiques et aux objectifs de gestion du parc, ce travail servira de base à l'établissement des priorités d'actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes pour les gestionnaires.

## 3.2 Préconisations générales et perspectives

De nombreuses espèces exotiques envahissantes ont été introduites à des fins ornementales. Certaines d'entre elles sont commercialisées et continuent d'être diffusées par ce biais. Lors d'achats de plantes pour l'aménagement ou l'ornementation des parcs, il est donc recommandé aux gestionnaires de vérifier le statut des espèces visées avant leur achat afin de prévenir des introductions involontaires d'espèces invasives dans les parcs.

Idéalement, un suivi rigoureux des actions de lutte est à tenir pour chaque espèce exotique envahissante et pour chaque station, qui à l'avenir, permettra de comparer l'efficacité de chacune d'entre elles. Pour cela, un tableau de suivi des actions de lutte, à tenir par les gestionnaires des parcs, leur a été transmis en parallèle de cet état des lieux.

Ainsi, le suivi régulier des stations permettra d'évaluer la dynamique des peuplements, et de la croiser avec les actions de lutte mises en œuvre pour l'évaluation de leur efficacité. Pour les espèces les plus problématiques, des suivis spécifiques sont envisageables.

Plusieurs problématiques étant communes aux différents parcs départementaux, l'échange avec des techniciens d'autres parcs peut se révéler utile afin de partager les expériences ayant permis la régression de certaines espèces, ou à l'inverse, les « erreurs » de gestion ayant compliqué la lutte contre d'autres espèces. À plus large échelle, la participation à des colloques ou à des journées



d'échange pour permettre de faire des retours d'expériences pourront se montrer utile également, afin de permettre aux techniciens des parcs d'envisager de nouvelles pistes, mais également pour faire profiter à d'autres gestionnaires des expériences dans lesquelles les techniciens des parcs départementaux de Seine-Saint-Denis se montrent précurseurs, à l'image de la lutte contre le *Galega officinalis* L.

## Bibliographie

DETREE J., 2018. *Suivi du Sainfoin d'Espagne (Galega officinalis). Parc de la Haute-Île*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 10 p.

MULLER S., 2004. *Plantes invasives en France*. Collection patrimoines naturels. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 176 p.

WEGNEZ J., 2018. *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France. Version 2.0, mai 2018*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 39 p.

WEGNEZ J., 2019. *Cartographie des stations de Sainfoin d'Espagne (Galega officinalis) et du Sénéçon du Cap (Senecio inaequidens). Parc Georges Valbon*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 14 p.

# Annexes

Annexe 1. Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Ile-de-France (Wegnez, 2018).

		Nom scientifique	Nom vernaculaire	SC.	Indigénat	Nombre de maille	Première mention	Liste UE
<b>ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AVÉRÉES</b>	<b>Émergentes</b>	<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, 1907	Crassule de Helms		Acc.	2	2006	
		<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f., 1782	Hydrocotyle fausse-renoncule		Nat. (S.)	10	1990	X
		<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 / <i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven, 1963	Jussies invasives		Nat. (S.)	12	1962	X
		<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc., 1973	Myriophylle aquatique		Subsp.	7	1994	X
		<i>Rhododendron ponticum</i> L., 1762	Rhododendron des parcs	X	Nat. (S.)	12	1990	
	<b>Implantées</b>	<i>Acer negundo</i> L., 1753	Erable negundo		Nat. (S.)	146	1858	
		<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	Azolla fausse-fougère		Nat. (S.)	27	1937	
		<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux		Nat. (E.)	224	1883	
		<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid.	Mousse cactus		Nat. (E.)	?		
		<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	Elodée du Canada		Nat. (S.)	78	1866	
		<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	Elodée à feuilles étroites		Nat. (S.)	47	1990	X
		<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Sainfoin d'Espagne		Nat. (E.)	167	1799	
		<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase		Nat. (S.)	36	1899	X
		<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya		Nat. (S.)	39	1905	X
		<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Cytise faux-ébénier		Nat. (E.)	206	1879	
		<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule		Nat. (S.)	110	1997	
		<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune		Nat. (E.)	190	1992	
		<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Griottier	X	Nat.	44	1906	
		<i>Prunus serotina</i> Ehrh., 1788	Cerisier tardif		Nat. (S.)	65	1957	
		<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777 / <i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai, 1922 / <i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtk & Chrtkova, 1983	Renouée invasives		Nat. (E.)	343	1928	
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia		Nat. (E.)	509	1878			
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	Solidage du Canada		Nat. (E.)	317	1860			
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Solidage glabre		Nat. (E.)	161	1958			
<i>Symphytotrichum</i> sp*	Asters invasifs		Nat. (S.)	105	1990			
<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	Lilas	X	Nat. (S.)	76	1727			
<b>ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES POTENTIELLES IMPLANTÉES</b>	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des frères Verlot		Nat. (S.)	81	1821		
	<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Mahonia faux-houx		Nat. (E.)	187	1906		
	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident à fruits noirs		Nat. (S.)	99	1821		
	<i>Bromopsis inermis</i> (Leyss.) Holub, 1973	Brome sans-arêtes		Nat. (S.)	99	1911		
	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia du père David		Nat. (E.)	294	1923		
	<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	Epilobe cilié		Nat. (S.)	119	1972		
	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle		Nat. (E.)	327	1871		
	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada		Nat. (E.)	506	1876		
	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Sumatra		Nat. (E.)	297	1995		
	<i>Helianthus tuberosus</i> L., 1753	Topinambour		Nat. (S.)	21	1934		
	<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f., 1903	Balsamine de Balfour		Nat. (S.)	47	1943		
	<i>Impatiens capensis</i> Meerb., 1775	Balsamine du Cap		Nat. (S.)	24	1727		
	<i>Lycium barbarum</i> L., 1753	Lyciet commun		Nat. (S.)	30	1861		
	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique		Nat. (S.)	113	1881		
	<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise		Nat. (E.)	200	1941		
	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Sénégon du Cap		Nat. (S.)	151	1989		
	<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	Symphorine à fruits blancs		Subsp.	126	1906		
	<b>LISTE D'ALERTE</b>	<i>Ambrosia psilostachya</i> DC., 1836	Ambrosie à épis grêles		Nat. (S.)	3	2000	
<i>Asclepias syriaca</i> L., 1753		Herbe à la ouate		Subsp.	3	1879	X	
<i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter, 1940		Barbon andropogon		Acc.	1	2012		
<i>Cabomba caroliniana</i> A.Gray, 1848		Cabomba de Caroline		Acc.	1	2010	X	
<i>Cornus sericea</i> L.		Cornouiller soyeux			0			
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900		Herbe de la pampa		Acc.	6	1998		
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879		Cotonéaster horizontal		Subsp.	9	1948		
<i>Egeria densa</i> Planch., 1849		Elodée dense		Nat. (S.)	5	2002		
<i>Fallopia baldschuanica</i> (Regel) Holub, 1971		Renouée du Turkestan		Cult.	1	1998		
<i>Glyceria striata</i> (Lam.) Hitchc., 1928		Glycerie striée		Nat. (S.)	7	1849		
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss, 1928		Grand lagarosiphon		Nat. (S.)	13	1998	X	
<i>Lemna turionifera</i>		Lenticule		Nat. (S.)	?			
<i>Lonicera japonica</i> Thunb., 1784		Chèvrefeuille du Japon		Cult.	2	1996		
<i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx.		Myriophylle hétérophylle			0		X	
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804		Paspale dilaté		Nat. (S.)	1	2009		
<i>Pterocarya fraxinifolia</i> (Poir.) Spach, 1834		Noyer du Caucase		Cult.	1	2003		
<i>Rhus typhina</i> L., 1756		Sumac hérissé		Subsp.	10	2001		
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810		Sporobole fertile		Nat. (S.)	17	1999		





**Pour en savoir plus :**  
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



**Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.**

#### **4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation**

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

#### **Sa labellisation**

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

**Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).**



**Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.**

## **Contacts**

### **Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

#### **Muséum national d'Histoire naturelle**

Directeur : Frédéric Hendoux  
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche  
61, rue Buffon - CP53  
75005 PARIS  
Tél. : 01 40 79 35 54  
E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

#### **Délégation Bourgogne**

Responsable : Olivier Bardet  
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan  
58230 SAINT-BRISSON  
Tél. : 03 86 78 79 60  
E-mail : [cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

#### **Délégation Centre-Val de Loire**

Responsable : Jordane Cordier  
DREAL Centre - BP6407  
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2  
Tél. : 02 36 17 41 31  
E-mail : [cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

#### **Délégation Champagne-Ardenne**

Responsable : Frédéric Hendoux  
30, Chaussée du Port - CS 50423  
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX  
Tél. : 03 26 65 28 24  
E-mail : [cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

#### **Délégation Île-de-France**

Responsable : Jeanne Vallet  
61, rue Buffon - 75005 PARIS  
Tél. : 01 40 79 56 47  
E-mail : [cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

#### **Pôle Conservation**

Responsable : Philippe Bardin  
Tél. : 01 40 79 56 25  
[philippe.bardin@mnhn.fr](mailto:philippe.bardin@mnhn.fr)

#### **Pôle Phytosociologie**

Responsable : Gaël Causse  
Tél. : 03 86 78 79 61  
[gael.causse@mnhn.fr](mailto:gael.causse@mnhn.fr)

#### **Pôle Système d'information**

Responsable : Cyril Tabut  
Tél. : 01 40 79 80 99  
[cyril.tabut@mnhn.fr](mailto:cyril.tabut@mnhn.fr)